Située au sud d'Angers, **la communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA)** regroupe 19 communes et 57 000 habitants. Son territoire, composé de villages et petites villes à taille humaine, se déploie dans des paysages vallonnés où la Loire et ses affluents côtoient des vignobles emblématiques. Il allie patrimoine naturel et culturel, dynamisme économique, équipements publics et services de proximité.

RECRUTE

TECHNICIEN ÉTUDES ET TRAVAUX EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF (H/F)

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Technicien territorial (catégorie B)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	Dimanche 6 décembre 2026
Date prévue de recrutement :	1er janvier 2027

CONTEXTE

- **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

- **Le service assainissement**

Vous rejoignez le service assainissement, qui assure la gestion du patrimoine d'assainissement collectif sur son territoire. Si l'exploitation quotidienne des installations est confiée à des délégataires, la collectivité reste responsable de la programmation et du suivi des études et des travaux nécessaires à leur entretien, leur renouvellement et leur modernisation.

Ce patrimoine représente près de 17 700 abonnés, 404 km de réseaux, 64 stations d'épuration et 173 postes de relèvement.

Pour répondre aux enjeux de mise aux normes, de renouvellement et d'adaptation des infrastructures, un programme d'investissement de 42 millions d'euros sur la période 2021-2030 est engagé. Il comprend notamment la modernisation des stations d'épuration, le renouvellement des réseaux et la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Le service compte huit agents, répartis entre l'assainissement collectif — dont un bureau d'études composé d'un responsable et de deux techniciens —, l'assainissement non collectif et les fonctions administratives, sous la responsabilité du responsable de service.

MISSIONS

- **Votre rôle**

Sous la responsabilité du responsable du bureau d'études, vous pilotez des opérations d'études et de travaux en assainissement collectif, portant sur les réseaux de collecte, les postes de relèvement et les stations d'épuration.

Selon les projets, vous assurez la maîtrise d'œuvre en interne ou représentez la collectivité dans le suivi des prestations confiées à des intervenants extérieurs. Vous intervenez à toutes les étapes des opérations, de la conception à la clôture des marchés, en veillant à leur qualité technique, au respect des délais et à la maîtrise des coûts. Vous vous appuyez sur l'expérience de vos collègues et partagez avec eux les connaissances et les solutions utiles à la conduite des projets.

➢ **Activités**

1. Études de conception
- Analyser les besoins et définir les solutions techniques adaptées aux projets (renouvellement ou extension de réseaux, mise en séparatif, réhabilitation ou reconstruction d'ouvrages, etc.).
- Réaliser les études de conception et les plans nécessaires aux opérations (lacement des études préliminaires, études de faisabilité, avant-projets, dimensionnement des réseaux et ouvrages, etc.).
- Piloter les études confiées à des prestataires extérieurs (bureaux d'études spécialisés, géomètres, etc.).
- Participer à l'élaboration des schémas directeurs d'assainissement et assurer le suivi des procédures réglementaires associées aux projets (dossiers loi sur l'eau, notamment).
- Estimer les coûts des opérations et intégrer les contraintes techniques, réglementaires, environnementales et financières dès la conception.

2. Gestion des marchés publics
- Préparer les dossiers de consultation des entreprises pour les marchés de travaux (cahiers des charges, pièces techniques, plans, estimations financières, etc.).
- Organiser les consultations, analyser les offres et rédiger les rapports d'analyse, en lien avec le service commande publique si nécessaire.
- Assurer le suivi administratif et contractuel des marchés (ordres de service, avenants, demandes des entreprises, etc.).
- Contrôler les situations de travaux et les demandes de paiement, et suivre les dépenses au regard des marchés conclus.
- Préparer la clôture des marchés (décomptes généraux, procès-verbaux de réception, suivi de la levée des réserves).

3. Pilotage des travaux
- Assurer la maîtrise d'œuvre interne de certaines opérations et suivre les prestations des maîtres d'œuvre externes.
- Coordonner les intervenants, participer aux réunions de chantier et suivre la bonne exécution des travaux (qualité, délais, prescriptions techniques et réglementaires).
- Anticiper les difficultés, gérer les imprévus et proposer les adaptations nécessaires en lien avec le responsable du bureau d'étude et les partenaires concernés.
- Présenter les projets et échanger avec les élus, les communes et les riverains, notamment lors de réunions publiques.

4. Programmation des investissements
- Identifier et hiérarchiser les besoins de travaux, en cohérence avec les schémas directeurs et le programme pluriannuel d'investissement.
- Planifier les études et les travaux et contribuer à la préparation budgétaire des opérations.
- Suivre les coûts, les échéances et l'avancement des opérations, alerter en cas de dérive.
- Assurer la clôture administrative et financière des opérations (règlement des marchés, versement des soldes de subventions).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'embauche** : Brissac-Quincé, site du service assainissement (**horizon 2028 :** déménagement dans le nouveau site de Juigné-sur-Loire regroupant l'ensemble des services).
- **Temps de travail** : au choix 37h30 (générant 15 jours de RTT) ou 35h (sans RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec votre responsable.
- **Déplacements :** sur l'ensemble du territoire de la CCLLA (véhicule de service à disposition, sans remisage à domicile).
- **Contraintes d'exercice :** travail en bureau partagé, réunions ponctuelles en soirée (notamment réunions publiques).
- **Interlocuteurs :** concessionnaires et exploitants, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, élus et communes, services internes et partenaires institutionnels.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Pourquoi nous rejoindre ?**

Vous pilotez des projets d'assainissement de A à Z et voyez concrètement leur aboutissement : renouvellement de réseaux, mise en séparatif, réhabilitation ou reconstruction de stations d'épuration.

Ce poste vous permet de suivre vos opérations à chaque étape, de la conception à la réception des travaux, en alliant réflexion technique, autonomie dans la conduite des projets et présence sur le terrain. Vous développez une expertise diversifiée en études, marchés publics et pilotage de travaux, tout en bénéficiant de l'expérience d'un bureau d'études où l'entraide et les échanges entre collègues contribuent à la réussite des opérations.

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (montant fixe, résultant de la cotation interne des métiers).
 - Annuelle : CIA (suivant la manière de servir – sous conditions).
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
- **Avantages** :
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), compte épargne temps (CET).
 - Télétravail : possible (suivant les nécessités de service et l'organisation du service et du plan de charge).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
 - Mutuelle : la collectivité participe au financement de votre mutuelle, si vous disposez d'un contrat labellisé.
- **Perspectives d'évolutions (possibilités) :**
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement et préparation concours (catalogue sur cnfpt.fr).

PROFIL

Profil :

- Idéalement, titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine de l'assainissement, de l'eau, des travaux publics ou du génie civil. À défaut, vous justifiez d'une expérience professionnelle permettant de mobiliser des compétences techniques et de gestion de projets transférables.
- Une expérience en conduite d'opérations, maîtrise d'œuvre ou suivi de travaux serait appréciée, idéalement dans le domaine de l'assainissement ou des réseaux.
- Permis B obligatoire.

Vous disposez de connaissances et de compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt pour leur développement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. L'accompagnement de l'équipe et la formation pourront vous permettre d'approfondir les spécificités de l'assainissement collectif.

Savoirs :

- Principes techniques de l'assainissement collectif et fonctionnement des réseaux et ouvrages associés.
- Notions de réglementation applicable aux projets d'assainissement et aux travaux publics.
- Fonctionnement des collectivités territoriales et rôle des différents intervenants dans la conduite d'opérations.
- Principes de la commande publique et du suivi financier des marchés.

Savoir-faire :

- Conduite de projets techniques, de la définition du besoin à la réception des travaux.
- Préparation de consultations, analyse d'offres et suivi administratif et financier des marchés.
- Suivi de chantiers, coordination des intervenants et contrôle de la bonne exécution des travaux.
- Estimation des coûts, suivi des budgets et respect des échéances.
- Utilisation des outils bureautiques ; la pratique d'un logiciel de conception assistée par ordinateur (CAO) serait appréciée.

Savoir-être :

- Autonomie, organisation et capacité à prioriser.
- Esprit d'analyse, rigueur et sens des responsabilités.
- Aisance relationnelle et capacité à travailler avec des interlocuteurs variés.
- Esprit d'initiative et force de proposition.
- Qualités rédactionnelles et aisance à l'oral.

CANDIDATURE

Pièces à joindre : CV + lettre de motivation (à l'attention de M. le Président) + copie de votre dernier arrêté de situation administrative (pour les fonctionnaires).

À adresser avant la date limite de candidature :

- ✓ En ligne, depuis notre site internet (rubrique « Entreprendre et travailler » puis « Nous recrutons »).
- ✓ Par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces à joindre en format PDF).
- ✓ Par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
3. Un entretien avec le jury prévu le **jeudi 17 décembre, matin.**

PS : nous ne délivrons pas de réponse avant cette date. Pour toute question, en attendant, vous pouvez contacter le contact administratif suivant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Acher Dubois, responsable service assainissement, 02.41.44.78.02

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement, 02.41.54.59.93

Vous souhaitez en savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier rapport d'activité (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.